



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 10 juillet 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de répondre négativement à la demande de soutien financier de l'Association Corps solidaires à Genève.

LPPPL

de retourner signé au Notaire en charge de la rédaction de l'acte, l'avis de renonciation à l'exercice du droit de préemption de la Commune, dans le cadre de la vente de la parcelle N°4635.

Invitations

d'annoncer une délégation de la Municipalité à la Jeunesse de Carrouge dans le cadre de la Mi-Eté le vendredi 21 juillet 2023.

d'excuser la Municipalité qui ne pourra pas être présente à l'apéritif des sponsors au Giron d'Hermenches.

Job d'été 2023

de rétribuer les 6 jeunes de la Commune ayant travaillé début juillet, avec les collaborateurs de la voirie, pour les nettoyages des salles communales.

Apprenti

de signer un contrat d'apprentissage, en tant qu'agent d'exploitation (voirie) CFC, à Yann Pirolet qui vient de terminer et de réussir son AFP.

Chemin Champ du Trey à Carrouge

de valider et de signer le projet de convention pour le droit de construire et d'entretenir une barrière automatique, y compris sa fondation, avec le propriétaire de la parcelle N°12.

Cimetière de Carrouge

de confirmer à l'entreprise retenue par la famille la pose de la tombe de feu Annie Detraz.

Pocama

de valider les demandes suivantes :

N°1899792 déposée par la Jeunesse de Mézières pour la fête de l'Abbaye ;

N°1900896 déposée par M. Rytz pour la fête de Paroisse dans la Grande salle de Mézières ;

N°1900870 déposée par la Fanfare du Jorat pour la « soirée Bavaroise » dans la Grande salle de Mézières.

CAMAC 225360 / Lafranco

de transmettre le dossier à la DGTL, secteur Hors Zone à bâtir, concernant l'installation d'une pompe à chaleur air-eau.

CAMAC 216571 / Chassot

de délivrer le permis d'utiliser une PAC air-eau.

CAMAC 218877 / Villard

de délivrer le permis d'utiliser une PAC air-eau.

CAMAC 216107 / Rankl

de valider le revêtement de toiture retenu de teinte Vulcanit/Anthracite 6510.

CAMAC 218504 / Gilliéron

tenant compte de la synthèse positive de la Camac et que le projet n'a fait l'objet d'aucune opposition, de délivrer le permis pour la construction d'un hangar à machines.

Parcelle N°547

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 15.3 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4247

sous réserve de l'accord écrit du propriétaire de l'immeuble, d'autoriser les responsables de l'Arbre à bulles à Mézières à installer une bâche publicitaire entre les deux vitrines, selon photomontage remis.

Parcelle N°4092

après analyse des dossiers reçus, de valider l'une des trois offres dans le cadre de la pose de panneaux photovoltaïques.

Restriction d'eau 2023

qu'un tout-ménage relatif à la restriction d'eau parviendra aux ménages de la Commune d'ici la fin de la semaine.

Temple de Mézières

de valider le devis reçu d'une entreprise régionale pour des travaux de rénovation de la toiture du Temple après les forts vents du 22 juin 2023.

Déchetterie La Louye

de mandater ICC Contrôle Sàrl pour le contrôle du compteur, selon demande de la Romande Energie.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 24 juillet 2023